

NOTE DE PRÉSENTATION

Projet d'aliénation et de vente d'une partie du chemin des Fricaudières

Commune déléguée de Mâle

1. Objet de l'enquête publique

La présente enquête publique porte sur le projet d'aliénation et de vente d'une partie du **chemin des Fricaudières**, situé sur le territoire de la commune déléguée de **Mâle**.

Le chemin concerné, d'une longueur d'environ **180 mètres**, constitue dans sa première partie un chemin d'accès à une habitation, puis permet l'accès à plusieurs parcelles à vocation agricole.

Il dessert notamment les parcelles cadastrées **246 D 282, D 66, D 67 et E 47**.

2. Situation et caractéristiques du chemin

Le chemin des Fricaudières est actuellement affecté à la desserte d'une habitation ainsi qu'à l'accès à des parcelles agricoles.

La partie concernée par le projet d'aliénation ne présente toutefois pas d'usage public identifié. Son utilisation est essentiellement liée à la desserte des propriétés et parcelles riveraines.

Le chemin ne constitue donc pas un itinéraire nécessaire à la circulation générale du public.

3. Absence d'usage public

L'utilisation constatée du chemin des Fricaudières est principalement liée à l'accès à une habitation et aux parcelles agricoles desservies.

Il est constaté une **absence d'usage public** de cette partie du chemin. Son maintien dans le patrimoine communal ne répond ainsi plus à un besoin particulier en matière de circulation publique.

Cette situation justifie l'examen de son aliénation au profit du propriétaire riverain.

4. Intérêt de l'aliénation

L'aliénation de cette partie du chemin présente un intérêt pour la **commune comme pour le futur acquéreur**.

Pour la commune, cette opération permettrait notamment :

- de supprimer les charges liées à l'entretien d'une emprise ne présentant pas d'usage public ;
- de réduire les dépenses d'entretien du patrimoine communal ;
- de rationaliser la gestion du domaine communal.

Pour le futur acquéreur, l'acquisition de cette emprise permettrait :

- d'étendre son patrimoine foncier ;
- de regrouper les terrains concernés dans un ensemble foncier plus cohérent ;

- d'assurer une meilleure maîtrise des espaces actuellement utilisés pour la desserte de l'habitation et des parcelles concernées.

5. Consistance du projet

Le projet porte sur l'**aliénation et la vente de la partie concernée du chemin des Fricaudières**, d'une longueur d'environ **180 mètres**, située sur le territoire de la commune déléguée de Mâle.

Les parcelles actuellement desservies par ce chemin sont notamment les parcelles cadastrées **246 D 282, D 66, D 67 et E 47**.

La procédure d'aliénation est soumise à enquête publique afin de permettre au public de prendre connaissance du projet et de présenter ses éventuelles observations.

6. Conclusion

Compte tenu de l'**absence d'usage public** de la partie concernée du chemin des Fricaudières, de son utilisation principalement pour la desserte d'une habitation et de parcelles agricoles, son maintien dans le patrimoine communal ne présente plus d'intérêt particulier pour la circulation publique.

L'aliénation et la vente de cette emprise permettraient à la commune de **réduire les charges liées à son entretien et de rationaliser la gestion de son patrimoine**, tout en permettant au futur acquéreur **d'étendre et de mieux structurer son patrimoine foncier**.

Il est donc proposé de soumettre à enquête publique le projet d'aliénation et de vente de la partie concernée du chemin des Fricaudières.

Département :
ORNE

Commune :
VAL-AU-PERCHE

Section : D
Feuille : 246 D 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 12/08/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
POLE TOPOGRAPHIQUE DE L'ORNE
6 bis rue Jean Joly 61200
61200 ARGENTAN
tél. 02.33.12.18.90 -fax
ptgc.orne@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



